

LE PROJET PEDAGOGIQUE

L'accueil de loisirs L'îlot « couleurs » est municipal, il accueille les enfants de la maternelle et l'élémentaire.

L'accueil de loisirs participe à la qualité éducative.

L'accueil de loisirs doit permettre l'épanouissement de l'enfant en tant qu'individu et être humain.

Quelle place est donnée à l'enfant dans l'accueil de loisirs ?

Objectif :

L'accueil de loisirs doit permettre le bien être de l'enfant.

Moyens :

- **Développement affectif et sécurité de l'enfant**

Définir le rôle de l'animateur : accompagnant, vigilant, disponible et à l'écoute.

→ L'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant.

Les journées types de l'accueil sont adaptées en fonction de l'âge.

Les journées seront rythmées par des rituels afin de permettre des repères au plus petits.

Les tout petits sont couchés à partir de 13h15 et peuvent se réveillés jusqu'à 16h.

→ Proposer des activités diverses et variées qui doivent plaire à l'enfant.

Mise en place d'ateliers ou de jeux de coopération.

Proposer des ateliers tournants ou choisir son activité.

Les temps d'accueil sont à privilégier :

Ce moment permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs.

Les animateurs d'accueil doivent prendre le temps d'accueillir l'enfant et l'accompagnant (écoute et accompagnement) et de permettre de faire le lien et faciliter la séparation.

Mise en place d'un référent pour l'accueil et d'un cahier de transmission pour les informations concernant la sieste et la journée des tous petits.

→ Respecter les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.

Respecter les notions d'équilibre et favoriser la découverte alimentaire.

→ Les enfants sont répartis par tranche d'âge : cette répartition doit être adaptée au nombre d'enfants et de l'âge des enfants présents.

3/4 ans + 5/6 ans + 7/11 ans : les mercredis

3/5 ans + 6/12 ans + (10/12 ans) : les petites vacances

3/ 4.5 ans + 5 ans + 6/7 ans+ 8/12 ans + (10/12 ans) : juillet

Identification de ces trois espaces :

- **Créer un univers de repos et enfantin pour la salle de sieste.**

Une passerelle permet un accueil adapté au plus grands avec l'espace jeune pour les enfants de 10/14 ans.

Développer un partenariat local entre accueil de loisirs L'îlot « couleurs » et l'espace jeune
=considérer l'enfant dans sa globalité.

Soit 2 ½ journées par vacances et un séjour, l'été.

- **Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité**

Penser les espaces pour permettre cette prise d'autonomie.

→ Permettre à l'enfant d'être responsable et de participer à la vie en collectivité.

Favoriser le « savoir faire seul ».

L'aménagement des salles doit permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

→ Développer l'entraide entre les enfants avec la mise en place d'ateliers ou de jeux (coopération).

→ Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités : coins calmes, jeux de société, tables d'activités...

→ Des séjours courts accessoires à l'accueil de loisirs sont organisés chaque semaine de juillet pour favoriser le prolongement du projet pédagogique et permettre la prise de confiance en soi.

Objectif :

Apprentissage de la vie en collectivité.

Moyens :

- **Mettre en avant la participation de l'enfant**

Impliquer les enfants dans la vie du centre : projet et vie quotidienne.

→ Les enfants sont associés à la vie du centre et ne doivent pas être consommateurs (mise en place de projet, préparation des activités, rangement...).

Savoir repérer la richesse de chacun : Respecter la personne différente et valoriser les savoirs de chacun.

Mise en place de temps d'échange avec des temps informels et des temps formels afin de permettre la prise d'initiative, la réflexion et la négociation.

→ **Un conseil d'enfant** est mis en place 1 à 2 fois par mois les mercredis et 1 à 2 fois par semaine pour les vacances. Les enfants sont divisés en groupe de 10/12 enfants maximum, un enfant est désigné rapporteur du groupe. Les idées et les décisions sont notées dans un cahier et sont prises en compte par l'équipe d'animation.

Un « **Quoi de neuf** » est mis en place sur chaque journée afin de favoriser la prise de parole quotidiennement.

- **Apprentissage des règles du vivre ensemble : Accès à la citoyenneté.**

Respect entre individu (enfants et adultes) :

→ Instaurer des règles de vie avec les enfants et l'équipe d'animation.

Favoriser les temps de dialogue individuellement et collectivement, afin de comprendre les erreurs et de réfléchir aux sanctions. Les règles de vie doivent être établies avec les enfants et affiché.

Instaurer des temps d'échange pour favoriser l'écoute et la compréhension des autres.

Les temps de regroupement permettent de préparer le groupe, d'échanger, d'écouter et de parler. Ces Temps permettent la régulation et la prise de décision. Ces temps sont positifs lorsque les projets d'enfant sont pris en compte. Ces temps doivent se faire en groupe de 5 à 12 enfants.

Respect du matériel et des locaux :

→ Impliquer les enfants sur l'aménagement des lieux et le rangement du matériel.

→ Chaque utilisateur doit respecter les locaux et le matériel (l'équipe d'animation doit protéger les tables et les nettoyer après chaque usage, utilisation des supports fixé au mur pour les accrochages, ne pas utiliser de pâte ou de ruban adhésif.

Respect de l'environnement :

Démarche d'éducation à l'environnement et de développement à la citoyenneté.

Sensibiliser à l'environnement par la curiosité et l'observation.

→ **Mise en place d'ateliers nature autour du jardin : Projet autour de l'implantation d'un abri à insecte.**

Réaménagement du jardin avec un potager et un espace herbes aromatiques

→ Mise en place d'aliment bio pour le goûter et le repas.

→ **Privilégier et sensibiliser les enfants au tri sélectif** et le compostage.

→ Eduquer les enfants au non gaspillage lors des activités.

Les enfants manquent de créativité et ils ont peu de moments pour laisser libre cours à leur imagination.

Objectif :

L'accueil de loisirs doit permettre le développement de la sensibilité, de la curiosité et de la créativité par l'accès aux pratiques culturelles et artistiques.

Moyens :

Mise en place de projets culturels ou artistiques.

- **Développer l'imaginaire, la sensibilité et la création à travers les livres:**

Se familiariser avec les livres et donner envie de lire.

→ Créer des liens avec la bibliothèque municipale.

Comment impliquer les familles dans la vie du centre ?

Objectif :

Associer les parents à la vie du centre.

Moyens :

→ Mise en place d'un panneau d'affichage à l'accueil de loisirs.

- Informer des projets existants du centre par des panneaux photos.
- Projet éducatif de la commune.
- Les informations de l'accueil.

→ Faire vivre et perdurer le comité de pilotage, avec la participation d'au moins 3 parents.

→ Privilégier les temps d'accueil des familles = en identifiant l'espace accueil.

→ Instaurer des temps conviviaux avec les familles (fête du centre...).

→ Réunion d'information.